

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du Conseil Municipal**

Séance du 21 mars 2026

Convocations du 16 mars 2026

L'an deux mille vingt-six et le 21 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de Fauroux, régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de M. Pierre VIEILLEVIGNE, Maire

Nombre de Conseillers afférent au Conseil Municipal : 11

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Etaient présents : BOUCHACOURT Angélique – CAPMAS Dimitri – CATALAN Jorick – CHAULE Josiane – GIRARDI Fanny – HUBESCH Béatrice – MORLIERE Mathilde – POUJAL Julien – SALSE Jean-Pierre – SOULIE Jérôme – VIEILLEVIGNE PierreAbsent excusé : Néant

Mme GIRARDI Fanny a été élue secrétaire de séance.

Nombre de votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Election des délégués à l'ASPAM

Monsieur le Maire expose que suite au renouvellement du Conseil municipal il convient d'élire les représentants de la commune à l'ASPAM.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu son Maire et en avoir délibéré, décide d'élire :

Déléguées titulaires : Angélique BOUCHACOURT et Josiane CHAULE.

Déléguées suppléantes : Mathilde MORLIERE et Fanny GIRARDI.

Fait et délibéré en mairie les, jour, mois et an que dessus, au registre sont les signatures.

La secrétaire de séance,
Fanny GIRARDILe Maire
Pierre VIEILLEVIGNE